



Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)
Chemin des Colombettes 34
CH-1211 GENEVE 20
SUISSE

La Haye, le 11 février 2022

Contact: Stella Montfoort

Nos réf: REG/OPPO/2014220

Téléphone: +31 70 349 11 85

Dossier: Arjen Visscher h.o.d.n. Eyego Creative Studio (D 1250434) vs null (I 1342428)

Concerne : Clôture de la procédure d'opposition Confirmation de refus total (règle 18ter(3))

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous informons que le Bureau a statué le 11 février 2022 sur l'opposition dirigée contre l'enregistrement international .

Toutes les voies de recours sont épuisées et la décision du Bureau est donc devenue définitive.

CONFIRMATION DE REFUS TOTAL (règle 18ter(3))

L'enregistrement international est donc refusé à la protection au Benelux pour tous les produits et/ou services.

Il n'est pas ici tenu compte des éventuelles limitations de la liste des produits et/ou services qui, entre temps, auraient été inscrites au registre international à la demande du titulaire.

Conformément au règlement d'exécution, la présente notification est également adressée à la partie adverse.

Nous espérons que ces informations vous ont été utiles et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Meilleures salutations,

Stella Montfoort
Examineur